

JUILLET 2015

MANQUE D'EAU : DESSINONS ENSEMBLE DES SOLUTIONS



Les réserves d'eau des UsseS sont soumises à des pressions constantes : distribution d'eau potable, irrigation des terres agricoles, industries... Des activités qui exigent de prélever de l'eau à la nature et dont les besoins augmentent en même temps que notre population et nos activités économiques.

De juin à octobre, on constate régulièrement un niveau critique d'eau disponible dans les UsseS, ce qui a conduit l'État à placer le territoire en Zone de Répartition des Eaux. Cela signifie que la ressource en eau y est déficitaire et doit être protégée. Un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) est depuis en cours d'élaboration. Piloté par l'État, en concertation avec les usagers de l'eau locaux, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, l'ARS 74 et le SMECRU, il doit définir la répartition des volumes que peuvent prélever les différents usages entre juin et octobre et poser les bases d'un nouveau mode de gestion, plus durable et équitable de l'eau sur notre territoire.

Le PGRE sera validé par le Comité de Bassin des UsseS en fin d'année 2015. Afin d'optimiser la concertation entre l'État et les élus locaux, le SMECRU a invité ces derniers (communes, communautés de communes et syndicats de gestion des eaux) à participer, le 9 septembre, à un séminaire animé par un médiateur extérieur. Cette journée permettra d'informer les élus sur l'état déficitaire de la ressource en eau sur notre bassin versant. Il s'agit aussi de conduire une réflexion commune sur les stratégies de développement à adopter pour construire notre territoire de manière durable.

● N'hésitez pas à contacter le SMECRU pour toute question
contact@rivieres-usses.com

